

charmante villa indépendante au cœur du Zoute

1031 m² | 4 chambres à coucher | 4 salles de bains | jardin
Prins Karellaan 32, 8300 Knokke-Heist

Prix sur demande



DESCRIPTION

Située à quelques pas de l'église dominicaine et du centre ville, vous trouverez cette villa de caractère avec beaucoup de lumière et une situation exceptionnelle.

Disposition:

Hall d'entrée spacieux avec WC invités et vestiaire. L'espace de vie ouvert et lumineux s'ouvre sur le jardin orienté au sud. La cuisine entièrement équipée dispose de tout le confort moderne et est attenante à une buanderie pratique. Au premier étage se trouve une première chambre avec salle de douche et toilettes attenantes. Il y a également une deuxième chambre avec des armoires encastrées, une terrasse spacieuse avec de belles vues et une grande salle de bains équipée d'une baignoire, d'un double lavabo et de toilettes. Troisième chambre avec armoires encastrées et salle de bains complète.

L'étage mansardé offre de l'espace pour une quatrième chambre avec salle de bain en suite et la possibilité d'ajouter une chambre supplémentaire ou un bureau.

Possibilité de garer 3 à 4 voitures sur l'allée.

Le charmant jardin avec cabane de jardin forme un espace extérieur agréable.

N'hésitez pas à nous contacter pour une visite.

Intéressé?
Contacteer onze makelaar.

FAITS

Type	maison
Numéro de référence.	7065751
Adresse	Prins Karellaan 32, 8300 Knokke-Heist
Année de construction	1934
Année de rénovation	2021
Obligation de rénovation	Non
Sols	3
Surface	310 m ²
Superficie brute du terrain.	1031 m ²
Disponibilité	en fonct. du propriétaire
Chambres à coucher	4
Salles de bain	4
Jardin	Oui
Parkings (extérieurs)	3
Lieu de lavage	Oui
Chauffage	poêle à mazout
Verre double	Oui

ÉNERGIE & EAU

CBE (kwh/m ² /an)	490
Code CBE	20140121-0001517949-00000004-4
Classe CBE	E

OBLIGATION D'INFORMATION

Destination de développement urbain	En application
Permis de construire	Aucune licence délivrée
Convocation et demande de recouvrement	Aucune mesure de redressement judiciaire ou mesure administrative imposée
Droit de préemption	Il n'y a pas de droit de préemption pour l'aménagement du territoire
Permis de lotissement	Pas de permis de vente
Zone sujette aux inondations	En application

Interesse?
Contacteer onze makelaar.